

LE COVID19 A FAIT DEUX VICTIMES INATTENDUES : LA SUPRÉMATIE DU DROIT DE VOYAGER ET LE DOGME DU LIBREÉCHANGE

Et si la Chine avait fermé plus tôt ses frontières ? Et si le dogme de la mondialisation heureuse n'avait pas trop longtemps empêché de freiner la diffusion du Covid19 en limitant voyages et échanges ? Dans le tourbillon de remises en cause déclenché par le coronavirus, la question de la gestion des frontières en temps de pandémie vient logiquement sur le tapis. Première secousse sanitaire mondiale de cette amplitude de notre siècle, le Covid19 met à l'épreuve l'idéal d'une planète sans frontières.

Dans le « monde d'avant », la fluidité des échanges de marchandises ou de personnes primait. Et lorsque, le 30 janvier, après de longs attermoissements, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a enfin admis le caractère d'« une urgence de santé publique de portée internationale » de l'épidémie de Covid19, le fait que la même déclaration « ne recommande aucune restriction en matière de voyage ou de commerce » n'est bizarrement pas apparu comme une contradiction.

La toute dernière extrémité

Les expériences précédentes d'épidémie avaient renforcé la doxa : contrôler, voire fermer les frontières ne permettrait pas de contenir une pandémie. En 1994, à la suite de la déclaration d'une épidémie de peste pulmonaire, le bouclage total de la région indienne de Surat avait fait plus de ravages que la maladie elle-même (52 morts). Les dirigeants locaux, en rendant publique l'épidémie, avaient créé la panique. L'isolement économique qui s'était ensuivi avait dévasté la ville et coûté 3 milliards de dollars à l'économie indienne.

Après ce drame, on a craint que plus aucun gouvernement ne déclare une épidémie, de peur de déclencher un cordon sanitaire préjudiciable à l'économie et aux populations.

Dans la foulée, fut engagé le processus de réforme du Règlement sanitaire international (RSI), l'instrument de droit international par lequel les 194 Etats membres de l'OMS s'engagent à déclarer les maladies d'ampleur internationale et à coopérer. Le texte de compromis adopté en 2005 insiste sur la nécessité d'« éviter de créer des entraves inutiles au trafic et au commerce internationaux ». Fermer les frontières constitue donc la toute dernière extrémité.

L'OMS le répétait encore au début de cette année : se barricader ne fait qu'entraver l'approvisionnement en matériel médical et en médicaments. Rhétorique ironique, voire cynique de la part d'une organisation dominée par la Chine, pays dont le dynamisme économique repose sur la mondialisation, si l'on considère la pénurie de masques de fabrication chinoise dont l'Europe a souffert ensuite. Une semaine avant l'avis de l'OMS condamnant « toute restriction aux voyages », Pékin avait pourtant fermé totalement l'aéroport de Wuhan, épice de l'épidémie.

Une étude sur l'impact des restrictions au trafic aérien aux frontières chinoises sur la diffusion du virus montre que cette décision a eu pour conséquence de stopper net la diffusion massive de malades de cette région, mais que ces flux ont perduré au départ des autres métropoles chinoises vers tous les continents.

La politique de maintien des frontières ouvertes n'a en réalité jamais été basée sur un constat scientifique, « c'est une décision politique présentée comme un conseil sanitaire », assène le New York Times au terme d'une longue enquête.

La priorité donnée au maintien des échanges économiques et humains, renforcée après la catastrophe de Surat, avait acquis le statut d'un « acte de foi » au moment où a émergé le Covid19.

De fait, les études sur les conséquences de la gestion des frontières sur les pandémies reposent sur des modèles mathématiques théoriques et les chaînes de contamination internationales réelles sont loin d'être intégralement connues.

« Il faudrait une fermeture à 100 % pour qu'elle soit efficace, ce qui est impossible. On sait qu'au moment où l'on ferme les frontières, des personnes infectées les ont déjà franchies », explique PierreYves Boëlle, professeur d'épidémiologie à Sorbonne Université.

Discours plus nuancés

Ultra dominante avant le Covid19, la religion des frontières ouvertes en temps de pandémie a laissé la place à des discours plus nuancés. L'étude sur les frontières chinoises conclut qu'une « réduction de 90 % du trafic aérien » combinée à l'adoption des gestes barrières permet « une réduction considérable de la transmissibilité de la maladie ». La plupart des Etats ont d'ailleurs fini par combiner fermeture ou contrôle des frontières, quarantaines et surveillance des personnes infectées.

Pas question de stopper net une pandémie en se claquemurant. Mais la freiner très tôt en limitant les voyages semble possible. Fermer les frontières « aurait seulement pu permettre de gagner trois ou quatre semaines sur la pandémie. Ce temps aurait pu être mis à profit pour instaurer des quarantaines strictes, remarque encore Pierre Yves Boëlle. A l'avenir, on aura tendance à fermer d'abord les frontières et à essayer de déterminer au plus vite la dangerosité du virus ».

Lourd et donc incertain, l'enjeu consiste désormais à mettre au point un mécanisme international préservant « le droit de quitter tout pays » protégé par la Déclaration universelle des droits de l'homme, tout en permettant de restreindre les transports aériens dès que surgit une suspicion sérieuse de pandémie. Les hommes, les continents restent interdépendants. Mais le Covid19, outre ses multiples ravages, a fait deux victimes inattendues : la suprématie du droit de voyager à tout prix sur le droit à la santé, et le dogme du libre-échange comme alpha et oméga du salut du monde.